

Titre à Finalité Professionnel de niveau IV 2022-2023

Educateur de Handball en apprentissage

ÉDUCATEUR
DE HANDBALL
BRETAGNE
Formation Fédérale Diplômante



Avant la formation

EPEF (Exigences Préalable à l'Entrée en Formation) :
obligatoire à l'entrée en formation

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Etre licencié à la FFHB
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS

Visio de pré-positionnement
En présence de l'apprenti, du maître d'apprentissage et de l'employeur
Avant le mercredi 15 juin 2022

Dépôt du dossier d'inscription
Avant le lundi 16 mai 2022

Tests de sélection
Mercredi 15 juin 2022 à la LBHB

Début de formation

Réussite de l'apprenti aux tests de sélection
Mercredi 15 juin 2022 au soir

Validation du PIF (Parcours Individuel de Formation) :
Jeudi 16 juin 2022 à la LBHB

Avant le 30 juin 2022

1. ITFE mail PIF à IFFE
2. IFFE mail convention de formation à l'employeur
3. Employeur mail convention de formation + ruban + Cerfa à AFDAS

Formation TFP IV
Du 12 septembre 2022
Au vendredi 15 décembre 2023

Pendant la formation

Ruban pédagogique personnalisé
536h minimum :
463h du TFP IV + 73h minimum de modules complémentaires

Alternance sur 16 mois :
536h minimum en formation + 1 608h en structure = 2 144h
(temps plein apprenti)

Parmi les 1 608h en structure : obligation d'effectuer MSP
(Mise en Situation Professionnelle sur 3 domaines d'activité
(Qualification + Mention APSS + Mention ET)

Obligation d'être accompagné par un Maître d'apprentissage
(MA) licencié sur le club :
Salarié diplômé ou président du club

Si MA est président du club : proposition de formation de 21 heures par l'ITFE prise en charge par l'AFDAS